

FRAIS D'ACTE : ACTES FAMILIAUX

	HTVA	TTC
<u>Formalités préalables</u>		
Informations – conseils	RDV avant ouverture de dossier : 150,00 €/h HTVAC après la première 1/2 heure gratuite - déduit du décompte global si réalisation de l'opération	
Copie du titre de propriété déjà envoyé ou se trouvant sur IZIMI demander une recherche d'origine de propriété (hors frais facturés par l'Administration)	2,85 €/page avec minimum de 45 € 43,00 €	52,03 €
<u>Déplacement</u>		
Indemnité kilométrique	1,21 €/km	1,46 €/km
<u>Estimations immobilières</u>		
(par lot)		
Avis sur une valeur	gratuit	
Estimation sans rapport avec déplacement	160,00 €	193,60 €
Rapport estimatif	250,00 €	302,50 €
<u>Procuration - mandat</u>		
digitale ou papier signée dans le cadre d'un acte en visioconférence	gratuit	
non liée à un acte ou non signé le jour de l'acte	375,00 €	443,25 €
Mandat général	600,00 €	
Mandat extra-judiciaire + général + administrateur (1 mandant) + d'un mandant	775,00 €	devis à demander à l'étude
Désignation tuteur	550,00 €	
<u>Cohabitation – mariage</u>		
Contrat de cohabitation légale	650,00 €	
Contrat de mariage de séparation de biens	650,00 €	
Contrat de mariage avec clause Valkeniers	2.000,00 €	
Contrat de mariage avec apport d'un immeuble + d'un immeuble	2.050,00 €	devis à demander à l'étude
Modification du contrat de mariage (sauf inventaire)	700,00 €	
Modification du contrat de mariage avec apport d'un immeuble	2.050,00 €	
<u>Options</u>		
Société d'acquêts	150,00 €	
Participation aux acquêts	350,00 €	
Clause d'attribution	190,00 €	

FRAIS D'ACTE : ACTES FAMILIAUX

Séparation - Divorce

divorce par consentement mutuel (hors frais de cession immobilière) 2.160,00 €

Frais de mutation immobilière : devis à demander en l'étude

**Renonciation à usufruit
(opération isolée)** 1.000,00 €

Inventaire

Une vacation (maximum 1h30 sur place)* 1.350,00 €

Vacation supplémentaire 450,00 €

Inventaire sur déclaration (si autorisé) 700,00 €

*ces coûts peuvent être revus en fonction de la complexité du patrimoine à inventorier 1,46 €/km

Donation

Formalités donation taux 0% 500,00 € 605,00 €

La planification fiscale ou successorale

En fonction du dossier	à l'heure	150,00€/h	181,50 €
	selon %	2% du patrimoine	

pacte adjoint	280 € + honoraire	338,80 € + honoraire
	donation	donation

Nous vous communiquerons une estimation des frais sur demande

formalités diverses comprises dans les frais

débours (état hypothécaire, actualisation, frais Naban, etc) en plus du forfait

honoraires selon barèmes / nous vous communiquerons une estimation

toute démarche en dehors de la rédaction d'acte est sujette à facturation et notamment :

- notification de division :	130,00 €	157,30 €
- problème de pollution du sol	200,00€/h	242,00 €/h
- problèmes urbanistiques	200,00€/h	242,00 €/h
- négociation avec des créanciers	200,00€/h	242,00 €/h
- négociation avec banque ou autres	200,00€/h	242,00 €/h

si vous souhaitez insérer des clauses particulières, nous pouvons en parler :

Le conseil est gratuit, l'insertion et la rédaction de la clause :

exemple des clauses envisageable :

- clause d'accroissement optionnelle ou non	165,00 €	199,65 €
- droit de préférence/préemption	225,00 €	272,25 €
- pacte d'indivision	225,00 €	272,25 €
- reconnaissance de dette	165,00€	199,65 €
- démembrément USUFRUIT - NUE-PROPRIETE	225,00 €	272,25 €
- commodat/droit d'usage/droit d'habitation ou d'occupation à insérer hors droits éventuels	225,00 €	272,25 €

Pacte successoral

FRAIS D'ACTE : ACTES FAMILIAUX

pacte successoral ponctuel dont frais pour formalisme	150,00 €/h avec minimum de 350,00 €
pacte successoral global (hors taxes, débours, vacations et frais divers)	devis à demander en l'étude
Testament	
Rédaction garde et inscription testament olographe	250,00 €
testament olographe réciproques (legs universel)	340,00 € pour les 2
enregistrement du testament olographe déjà rédigé	100,00 €
testament notarié	470,00 €
<i>Si l'acte ne se réalise pas ou que vous annulez la signature de l'acte il vous faudra supporter :</i>	
- remboursement des frais de dossier	+ débours
- 1/3 des honoraires si acte rédigé	
légalisation - certification - apostille - traduction	
légalisation ou certification par document séparé	100,00 €
création numéro national et	55,00 €
numéro d'entreprise bis	
apostille ou légalisation par SPF	100,00 €
demande et suivi de traduction (hors frais de traduction)	40,00 €
Attestation de non faillite - de célibat - de prise en charge	110,00 €
négociation	
partage	2% de l'actif brut
tarif horaire	150,00€/h
	181,50 €/h